

PROGRAMME DE FORMATION

Fédération Française de Judo et Disciplines Associées
A l'attention de Mme Grasso et Mr Margerit

Titre de la formation : Gérer et développer une association

Public visé par la formation

Cette formation s'adresse aux Cadres Techniques Fédéraux et aux Formateurs de la FFJDA.
Elle ne nécessite pas de pré-requis spécifiques.

I) Programme : Elaboration, pilotage, évaluation d'un projet associatif et construction du plan de développement (4,5j)

Objectifs I) :

A l'issue de la formation et dans un environnement professionnel propice au développement de vos compétences, vous serez capable de :

- 1) De convaincre vos interlocuteurs d'engager une démarche de projet associatif pour leurs associations.
- 2) De participer à l'élaboration et au pilotage d'un projet associatif
- 3) De contribuer à la mise en place d'un plan de développement et de l'évaluer (plan stratégique et plan d'actions)
- 4) De donner les clefs de la mise en œuvre de méthodes participatives adaptées au projet

Contenus I) :

- 1) Notions fondamentales du projet associatif
 - a) La logique associative avant et après la crise sanitaire
 - b) Comprendre et analyser les effets de la crise pour mieux préparer l'association à une sortie de crise
 - c) Répondre aux 4 questions clés
 - d) Valoriser le pourquoi d'un projet associatif ?
 - e) L'articulation d'un projet associatif et ses différentes phases

2) Le pilotage du projet associatif

a) Engagement autour d'un projet fédérateur

b) Le comité de pilotage :

- Constitution et répartition des rôles
- Pilotage du projet associatif
- Gestion et évaluation du projet associatif

3) L'aspiration associative :

- Sa vision en 2022
- Son histoire
- Ses missions
- Ses valeurs : éthiques, sociales et associatives

4) Le diagnostic associatif

a) Phase 1 : l'état des lieux, collecte de données, les 4 formes de production de d'information

b) Phase 2 : Repérer les besoins de l'association

- AFOM d'avant crise sanitaire
- AFOM pour aborder le rebond de l'association a/c de 2023
- Emergence d'objectifs et d'axes de travail
- Inclure dans sa réflexion les plans B et les objectifs sanitaires et de sécurité

5) Construction du plan de développement

a) Comprendre l'importance de la réflexion stratégique

- Les 6 points clés de la stratégie de développement
- Renforcer la vigilance par l'élaboration d'une cartographie des risques
- Transformez les effets de la crise en opportunités à court et moyen terme
- Relier le projet associatif aux 6 dimensions de l'utilité sociale
- Quelles méthodes et quels outils pour un projet participatif innovant ?

- b) Définition du plan et des objectifs stratégiques
 - Des problématiques associatives identifiées aux stratégies adaptées
 - Valider la stratégie associative
 - Quand et comment réajuster sa stratégie en période crise ?
 - Déterminer les champs d'action
 - c) Concevoir le plan d'actions et fixer les objectifs opérationnels
- 6) Convaincre et séduire les décideurs des associations sportives à s'engager dans la démarche d'élaboration d'un projet associatif**
- a) Notions de marketing associatif
 - b) Identifier et analyser les motivations des dirigeants associatifs : SONCAS
 - c) Coconstruire une démarche avec les décideurs associatifs pour :
 - respecter chaque association, son territoire et ses particularités
 - élaborer le projet pertinent
 - réaliser un accompagnement personnalisé

Moyens et méthodes pédagogiques

1. Moyens :

Les séances de formation auront lieu en salle (4j) et en visioconférence (1/2 j)

Le formateur utilisera un support PowerPoint qui sera transmis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Utilisation d'un paperboard pour retranscrire les séquences de brainstorming et les différents échanges

Remise d'outils opérationnels pour passer efficacement à l'action

2. Méthodes :

Pédagogie interactive et participative pour tirer le meilleur parti des ressources des stagiaires

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers et de mise en situation pour favoriser l'AGIR

Illustrations par des d'exemples, échanges et réponses directes aux questionnements des stagiaires.

Etude de cas pratiques

Echanges à partir des situations réelles et des expériences des participants

Evaluation de la formation

1. Evaluation de la formation

- a. Evaluation en direct tout au long du processus de formation
 - Au début de chaque session : évaluation des pratiques préalables à l'action de formation
 - Au cours de la session : évaluation en direct entre chaque partie du thème
 - A la fin de la première session : évaluation à chaud avec les stagiaires (niveau de satisfaction)
 - Au début de la deuxième et dernière session : évaluation des mises en pratique effectuées par les stagiaires entre les deux sessions
 - A la fin de la formation remise d'une évaluation des stagiaires à Dojo Academy en vue d'établir les Attestations de formation.
- b. Evaluation post-formation :
 - Envoi d'un questionnaire aux référents Dojo Academy un mois après la dernière session pour apprécier la mise en pratique de la formation engagée par les collaborateurs
 - **Accompagnement post-formation permettant de mesurer les niveaux 3 et 4 du modèle ci-dessous.**

Cette évaluation permettra de déterminer les objectifs attendus et les critères d'évaluation afin de mesurer, au fur et à mesure de la formation, l'adéquation de la prestation par rapport aux besoins du commanditaire.

Qualité du formateur

La formation sera assurée par Monsieur DELABY Joël, formateur de l'organisme Asso Formation située 22, boulevard Rembrandt 21000 Dijon

Organisme de formation agréé sous le numéro d'enregistrement DIRECCTE : 26 21 02896 21

Certification qualité d'Asso Formation par ICPF&PSI sous le N°B00019

Certification CNEFOP du formateur sous le N°A100030

Formateur et accompagnement d'organisations en lien avec la FFJDA (ligues, comités départementaux et clubs sportifs)

Monsieur DELABY est expert du secteur associatif, diplômé universitaire « Administration Développement et Gestion des Associations » dont il est le référent depuis 12 ans.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée de la formation : 4,5 jours soit 31,5 heures par action de formation

Date des actions de formation: Année 2022, 2ème semestre (les dates précises et les horaires seront mentionnés sur le contrat de sous-traitance)

Année 2023 et 2024, 1^{er} semestre et 2^{ème} semestre en fonction de la demande

La formation sera organisée sous forme de :

- 2 modules de deux journées positionnés en septembre et octobre pour 2022
- 1 module d'une ½ journée en distanciel fixé entre les deux modules de deux journées.

La formation se déroulera dans les locaux du CREPS (salle de réunion du Dojo de Bourgogne) et en visioconférence sur l'outil déterminé par Dojo Academy

Nombre de stagiaires : 10 à 12